



Procès-Verbal

Commission Régionale Des Terrains et Installations Sportives

Réunion du 28 Janvier 2019

Présents : MM. GOURMAND, BOURGOGNON, D'AGOSTINO, DANON, GRANJON.

Assiste : Mme VALDES.

Envoyés à la FFF

- Demandes de confirmation de classement d'éclairage des stades suivants :
 - Stade Margarit à St Maurice l'Exil.
 - Stade Pouzet à Genas.
 - Stade Pauze à St Chamond.
 - Stade Eugène Thenard à Echirolles.
 - Stade Jean Lavigne à Mauriac.
- Demande d'avis préalable du stade Tropenas à Montélimar.

Eclairages

Niveau E5

Voreppe : Complexe Sportif Ernest Pineguy – NNI. 385650101

Niveau E5 – 138 lux – CU 0.71 – Emini / Emaxi 0.47.

Rapport de visite effectué par M. CHASSIGNEU - Classement jusqu'au 28 Janvier 2020.

Lyon : Stade Morin Alexandre – NNI. 693850201

Niveau E5 – 154 lux – CU 0.71 – Emini / Emaxi 0.48.

Rapport de visite effectué par M. VITALI - Classement jusqu'au 28 Janvier 2020.

Crêts en Belledonne : Stade Municipal – NNI. 384390102

Niveau E5 – 186 lux – CU 0.72 – Emini / Emaxi 0.61.

Rapport de visite effectué par M. CHASSIGNEU - Classement jusqu'au 28 Janvier 2021.

Niveau EFoot à 11

Lyon : Stade les 2 Amants – NNI. 693890301

Niveau EFoot à 11 – 141 lux – CU 0.66 – Emini / Emaxi 0.26.

Rapport de visite effectué par M. VITALI - Classement jusqu'au 28 Janvier 2021.

Installations

Niveau 5

Trevol : Stade Croix de Vaux – NNI. 032900101

Niveau 5 avec AOP du 28 Octobre 1998.

Rapport de visite effectué par MM. DUCHER et GUERRIER - Classement jusqu'au 28 Janvier 2029.

Titre 6 – Circulaire 19

A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que les vestiaires soient mis en conformité avec le règlement de 2014 (chapitre 1.3).

Le titre 6 s'applique quelle que soit la nature du revêtement de sol de l'aire de jeu.

L'Horme : Stade Claude Escot – NNI. 421100101

Niveau 5 avec AOP du 21 Novembre 2011.

Rapport de visite effectué par M. TRICAUD - Classement jusqu'au 24 Janvier 2029.

Titre 6 – Circulaire 19

A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que les vestiaires soient mis en conformité avec le règlement de 2014 (chapitre 1.3).

Le titre 6 s'applique quelle que soit la nature du revêtement de sol de l'aire de jeu.

Allanches : Stade du Pont – NNI. 150010101

Niveau 5 avec AOP du 24 Décembre 2007.

Rapport de visite effectué par M. LOUBEYRE - Classement jusqu'au 24 Janvier 2029

Rives : Stade Charvet – NNI. 383370102

Niveau 5.

Rapport de visite effectué par M. CHASSIGNEU - Classement jusqu'au 14 Janvier 2028.

Titre 6 – Circulaire 19

A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que les vestiaires soient mis en conformité avec le règlement de 2014 (chapitre 1.3).

Le titre 6 s'applique quelle que soit la nature du revêtement de sol de l'aire de jeu.

Niveau Foot à 11

Jassans Riottier : Stade Gleteins – NNI. 011940102

Niveau Foot à 11

Rapport de visite effectué par MM. PELLET et BACONNET - Classement jusqu'au 07 Juillet 2025.

Yssingeaux : Stade de Montbarnier – NNI. 432680101

Niveau Foot à 11

Rapport de visite effectué par M. CHAMALY – Classement jusqu'au 24 Janvier 2029.

Niveau Foot à 11 S

Yssingeaux : Stade Choumouroux – NNI. 432680202

Niveau Foot à 11 S avec AOP du 17 Décembre 2018

Rapport de visite effectué par M. CHAMALY – Classement jusqu'au 24 Janvier 2029

Divers

Courriers reçus le 24 Janvier 2019

District de l'Isère : Demande de classement fédéral du stade Municipal à Nivolas Vermelle.

District de la Loire : Demande de classement fédéral du stade Claude Escot à l'Horme.

District du Cantal : Reçu les plans du tunnel du stade d'Arpajon sur Cère.

District de l'Allier : Demande de classement fédéral du stade de la Croix de Vaux à Trevol.

Courriers reçus le 25 Janvier 2019

Mairie de Francheville : Informations sur l'éclairage du Parc Sportif à Francheville.

District de Lyon et du Rhône :

Demande de confirmation de classement d'éclairage du stade des 2 Amants à Lyon.

Demande de confirmation de classement d'éclairage du stade Alexandre Morin à Lyon.

Mairie Chapelle Laurent : Reçu les documents pour l'éclairage du stade Lucien Delorme.

Mairie de Veigy Foncenex : Demande de classement d'éclairage du stade Municipal à Veigy.

Syndicat Intercommunal du Massif des Avaris : Reçu le dossier technique concernant l'éclairage du stade du Grand Bornand.

Courriers reçus le 28 Janvier 2019

Mairie d'Echirolles : Demande de confirmation d'éclairage du stade Eugène Thénard.

District du Puy de Dôme : Demande d'avis préalable d'éclairage du Complexe Sportif les Pointilloux à Chappes.

District de l'Isère : Demande de confirmation de classement d'éclairage du stade Municipal à Crets en Belledonne.

Courriers reçus le 29 Janvier 2019

District de l'Ain : Demande d'information sur le projet de la Mairie de Meximieux.

District de l'Isère : Demande de classement fédéral du stade Municipal à Crêts en Belledonne.

Roland GOURMAND,

Henri BOURGOGNON,

Président de la Commission

Secrétaire de séance